Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL À LA PRUDENCE

Le Service des routes doit restreindre le salage sur le réseau secondaire

Les conditions météo ont fortement réduit les stocks de sel de déverglaçage, si bien que le Service des routes est contraint de limiter le salage à des interventions ciblées sur les routes secondaires (signalisation blanche). Les autoroutes et les routes principales (signalisation verte et bleue) continuent d'être salées prioritairement, sans restriction. Le Service des routes appelle les conducteurs empruntant le réseau secondaire à la plus grande prudence.

Au début de la saison hivernale, les dépôts de sel de l'Etat étaient remplis au maximum de leur capacité (14'500 tonnes), ce qui correspond à 100% de la consommation moyenne des dix dernières années, alors que les normes recommandent 75%. Ces stocks importants et les livraisons de la Saline de Bex ne suffisent plus à faire face à la consommation actuelle pour l'entretien hivernal.

L'approvisionnement en sel est difficile au niveau européen, car les producteurs n'ont pas été en mesure de reconstituer leurs réserves au terme de plusieurs saisons particulièrement rudes. Afin de planifier au mieux les interventions, le Service des routes a convenu avec la Saline de Bex d'une feuille de route qui donne une vision des livraisons à venir. Le suivi de l'état des stocks est rendu public à l'adresse www.vd.ch/sel.

Compte tenu des conditions météo actuelles, le Service des routes a décidé de restreindre le salage sur le réseau secondaire, en ne procédant qu'à des interventions ciblées (tronçons avec une forte pente, routes en altitude, tronçons sans possibilité de déviation, etc.). Cette mesure avait déjà dû être décidée l'hiver dernier, mais plus tard, à la mi-janvier.

L'utilisation de produits dérivés tels que le gravillon n'est envisagée qu'en cas de pénurie plus sévère. L'emploi de copeaux de bois n'est guère adapté à un réseau avec de fortes charges de trafic. Cependant le Service des routes reste attentif à l'évolution des technologies de déverglaçage.

Dans de telles conditions, les équipements hivernaux des véhicules sont indispensables. Les usagers devront adapter leur vitesse et faire preuve d'une extrême prudence.

Le Service des routes rappelle que le service hivernal est assuré 24 heures sur 24 sur le réseau des autoroutes, la viabilité de la chaussée étant cependant fonction des conditions météorologiques. Sur les routes cantonales, les moyens sont mis en oeuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures pour le réseau principal et de 7 heures à 22 heures pour le réseau secondaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 décembre 2010

DINF, Laurent Tribolet, chef de la division entretien, Service des routes, 021 316 70 42 ou 079 756 52 93